

Archives départementales de l'Aube

Abbaye Notre-Dame de Larrivour (1137-1790)

Sous-série 4H 1 ~ 238

Rédaction du répertoire numérique	Gustave Duhem
Date	1931

Informatique documentaire, création des fiches descriptives	Xavier de La Selle, directeur des Archives départementales de l'Aube. Céline Guyon, adjointe au directeur des Archives départementales de l'Aube.
Date	1998, 2006.

Mise à jour de l'instrument de recherche, conformément aux normes de description archivistique	Réalisé par Marie-Thérèse Gangarossa, sous la direction de Nicolas Dohrmann, directeur des Archives et du Patrimoine de l'Aube, et Arnaud Baudin, directeur adjoint.
Date	2025

INTRODUCTION

1. Zone d'identification

Référence

4 H 1-238.

Intitulé/analyse

Fonds d'archives de l'abbaye Notre-Dame de Larrivour.

Dates

Le champ chronologique de ce fonds d'archives s'étend de 1137 à 1790.

Niveau de description

Le fonds d'archives a bénéficié d'une description au dossier ; les actes scellés sont décrits à la pièce.

1.5. Importance matérielle

26 mètres linéaires

2. Zone du contexte

2.1 Nom du producteur :

Abbaye Notre-Dame de Larrivour.

2.2 Histoire administrative¹ :

L'abbaye cistercienne de Larrivour², trentième fille de Clairvaux, est fondée au diocèse de Troyes, sous le vocable de Notre-Dame, le 9 avril 1140 par une colonie conduite par Alain, futur évêque d'Auxerre (1152-1167).

L'implantation se fait en un lieu appelé *Buxis*³, sur les bords de la Barse (Larrivour, en latin *Ripatorium*⁴, littéralement « de l'autre côté de la rive »), au sud-ouest de la forêt d'Orient, à 53 km à l'ouest de l'abbaye-mère, à 17 km à l'est de Troyes et à moins de 5 km du prestigieux monastère bénédictin de Montieramey.

Le rôle exact joué par saint Bernard, l'abbaye de Montieramey, propriétaire de la terre de *Buxiacus* en 1113, et l'aristocratie des environs dans les origines de Larrivour reste à préciser. Il est cependant établi, grâce à la chronique de Guitier de Saint-Loup, que la fondation s'inscrit dans le prolongement de la réforme du chapitre séculier Saint-Loup de Troyes, où le relâchement s'était introduit⁵. Le comte de Champagne Thibaud II s'en émut, et après avoir consulté l'évêque d'Auxerre, l'évêque de Troyes, l'abbé de Clairvaux et l'abbé de Saint-Martin de Troyes, il décida d'introduire à Saint-Loup des chanoines réguliers (décembre 1135).

¹ L'historique ci-dessous est reproduit intégralement à partir de l'introduction de l'inventaire sigillographique rédigé par Arnaud Baudin, *Inventaire sigillographique du chartrier de l'abbaye de Larrivour*, Catalogue analytique réalisé par Arnaud BAUDIN, sous la direction de Nicolas DOHRMANN, directeur des Archives et du Patrimoine de l'Aube, 2013. Voir aussi : Arnaud BAUDIN, Larrivour, trentième fille de Clairvaux. Origines et constitution du temporel (v. 1137/1140-v. 1235), *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, Tome 139, année 2015, p. 441-466.

² Larrivour située entre Géraudot et Courteranges, au bord de la Forêt d'Orient, est un hameau de la commune de Lusigny-sur-Barse (Aube).

³ *Buxiacus*, 1113 ; *Buxis*, 1137 (Théophile BOUTIOT et Émile SOCARD, *Dictionnaire topographique de l'Aube*, Troyes, 1874, p. 29).

⁴ 2 *Abbatia de Ripatorio*, 1137 (Ibid., p. 135).

⁵ Charles LALORE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Loup de Troyes*, Paris, 1875, n° 1, p. 4-6 (*Mémoires de Guitier, abbé de Saint-Loup, sur les origines de l'abbaye [avant 1181]*)

La bulle de confirmation du pape Innocent II stipule que le soin d'établir la Règle de saint Augustin à Saint-Loup était confié à l'abbé de Pontigny, Hugues de Vitry, et à André de Baudement, sénéchal du comte⁶. Cinq années plus tard, les chanoines de Saint-Loup concèdent aux cisterciens la terre de *Bussis* pour la fondation d'une nouvelle abbaye. Parmi les témoins de la charte de donation figurent Hatton, évêque de Troyes, Bernard, abbé de Clairvaux, et Thibaud de Champagne. En échange de cette donation, l'évêque de Troyes restitue à Saint-Loup les cures de Longsols, Auzon, Molins et Lusigny, avec leurs dîmes⁷.

Rapidement, les seigneurs des environs accomplissent un certain nombre de donations en faveur de la nouvelle abbaye. Les seigneurs de Chappes, abbés laïcs de Saint-Loup jusqu'en 1114 et bienfaiteurs des principaux établissements religieux de la région (abbayes de Molesme, Clairvaux, Plancy, Montieramey, prieuré de Sechefontaine, commanderie du Temple d'Épailly), participent aux côtés des comtes de Brienne, des sires de Vendeuvre, de Villehardouin et de Chacenay à la constitution du temporel de Larrivour, notamment autour du bois de Dosches⁸.

L'hypothèse même d'une entreprise familiale de fondation, phénomène déjà bien connu, peut être avancée au regard de la volonté des Chappes et des Villehardouin d'être inhumés à l'intérieur de l'abbatiale – ce fut le cas, notamment, de Clément VI de Chappes et de Guillaume I^{er} et Guillaume II de Villehardouin – et par les armoiries du monastère qui étaient celles que les armoriaux donnent pour les seigneurs de Chappes, *d'azur à la croix recerclée d'or*⁹. En revanche, l'abbaye de Larrivour resta ignorée des donations royales et princières, davantage attirées par Clairvaux.

L'implantation des moines blancs à Larrivour, autour du bois de Dosches, est à l'origine des premiers défrichements au nord-ouest de la forêt d'Orient¹⁰. Le terroir de l'abbaye et celui de ses granges de Beaumont et de Vaudemanche fractionnent le massif forestier et des terres sont rapidement mises en culture et peut-être même des villages neufs créés, comme celui des Bordes à la fin du XII^e siècle¹¹.

Une fois passées les premières vagues de libéralités, les donations en terre et en bois diminuent, de manière assez classique, à partir du milieu du XIII^e siècle, au profit de divers droits, cens et revenus sur des maisons ou des pièces de terre. La possession par Larrivour d'un hôtel en plein cœur de Troyes, dans le quartier Saint-Jacques, doit être mise en relation avec l'activité économique des foires de Champagne¹².

L'abbaye de Larrivour souffrit de la concurrence de la prestigieuse abbaye-mère qui continua d'attirer vers elles les donations et les vocations – il n'y aurait eu que 11 moines en 1291, 8 en 1398, 14 en 1571, et guère plus de 6 à 10 aux XVII^e et XVIII^e siècles¹³. Larrivour ne parvint jamais à essaimer et son temporel demeura limité aux environs immédiats. À la différence de Clairvaux, l'abbaye passa sous le système de la commende vers 1551, peut-être même dès l'abbatiale de Jean IX de Luxembourg (vers 1538-1548)¹⁴. Le déclin de l'abbaye se poursuivit alors. En 1779, les bâtiments de l'abbatiale tombant en ruine et la reconstruction s'avérant trop onéreuse, les religieux firent constater la nécessité d'en entreprendre la démolition. En 1788, l'abbaye comptait encore 7 moines et 9 domestiques¹⁵.

⁶ Jean DE LA CROIX BOUTON, « Bernard et les chanoines réguliers », dans *Bernard de Clairvaux* (préface de Th. MERTON), Commission d'histoire de l'ordre de Cîteaux, Paris, 1953, p. 277-278.

⁷ Arch. dép. Aube, 4 H 37 (1143). Ch. LALORE, *op. cit.*, p. XIX et n° 9, p. 25-27.

⁸ Arch. dép. Aube, 4 H 35 et 4 H 36.

⁹ Le Clerc 402 (Chappes) et 973 (Larrivour) ; Philippe PALASI, *Armorial historique et monumental de l'Aube*, n° 502 (Chappes) et n° 1409 (Larrivour).

¹⁰ Charles HIGOUNET, *Défrichements et villeneuves du Bassin parisien (XIe-XIVe siècles)*, Paris, 1990, p. 123-124.

¹¹ *Ibid.* Arch. dép. Aube, 4 H 1, f° 5 v°.

¹² Gérard de BREBAN, *Les rues de Troyes anciennes et modernes*, Marseille, 1977, p. 118-119. La maison était située rue du Petit-Cloître-Saint-Pierre, actuelle rue Brissonnet.

¹³ A. ROSEROT, *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale des origines à 1790*, Langres, 1945 (réimpr. Marseille, 1983), t. 2, p. 770.

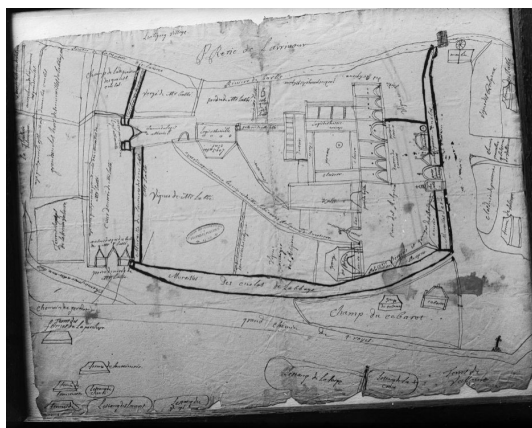
¹⁴ A. ROSEROT, *Les abbayes du département de l'Aube*, Paris, 1890, p. 10.

¹⁵ A. ROSEROT, *Dictionnaire...*, p. t. 2, 772.

18 Fi. Fonds Lancelot-Brunon.

18 Fi 8602 : Abbaye cistercienne Notre-Dame-de-Larrivour, plan de l'abbaye, vue cavalière.

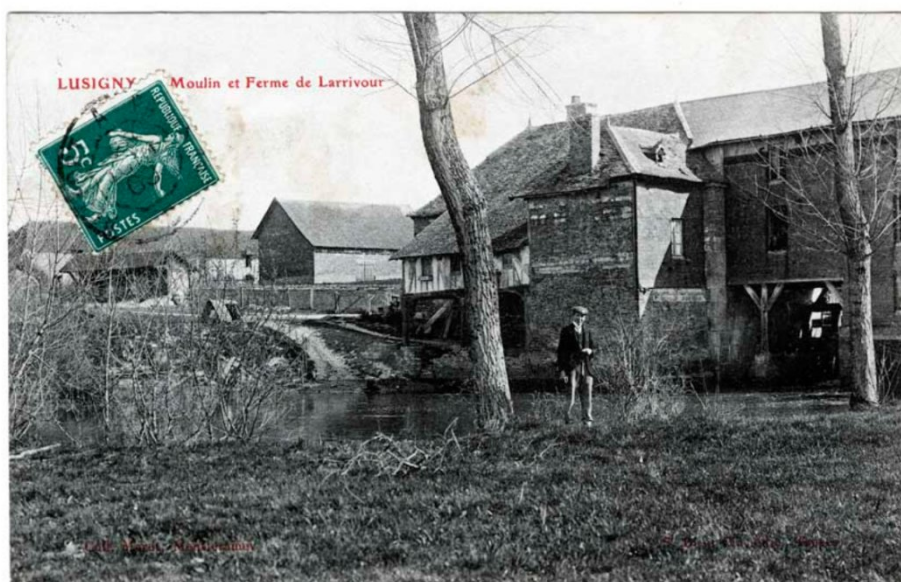
Archives départementales de l'Aube.



Les bâtiments semblent avoir soufferts dès la guerre de Cent Ans. En 1441, l'abbaye tombe en ruines et les moines demandent à Jean Léguisé, évêque de Troyes, d'en prendre l'administration. Des quittances témoignent de travaux sur la couverture du cloître vers 1610-1612¹⁶. Dom Martène et Dom Durand ne firent qu'un passage d'une journée à Larrivour en 1709, laissant peu de description des bâtiments¹⁷.

L'abbaye et son temporel furent vendus comme biens nationaux entre février 1792 et février 1793¹⁸.

Les ruines de l'abbaye, au hameau de Larrivour (portion du mur d'enceinte, bergerie et moulin à eau), demeurent propriété privée¹⁹.



8Fi : cartes postales.

8 Fi 5809. Lusigny, moulin et ferme de Larrivour.

Archives départementales de l'Aube.

¹⁶ Arch. dép. Aube, 4 H 3.

¹⁷ Dom Edmond MARTÈNE et Dom Ursin DURAND, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, 2 vol., Paris, 1717-1724, t. 1, p. 94-95.

¹⁸ Arch. dép. Aube, 1 Q 751 et 1 Q 799.

¹⁹ Pour plus d'information sur l'abbaye et le moulin, on pourra se référer au site internet de la Région Grand Est, notamment le site de l'Inventaire qui a recensé les sites cisterciens : Ancienne abbaye de cisterciens Notre-Dame dite abbaye de l'Arrivour, Champagne-Ardenne, Aube, Lusigny-sur-Barse, Wissenberg Christophe (2015) ; Ehrhart Lionel (2022), Date d'enquête: 2015 ; Dernière mise à jour en 2022.

Quelques vestiges du mobilier et des reliques de Larrivour sont conservés à l'abbaye Saint-Martin de Lusigny-sur-Barse (châsses reliquaires de saint Maurice et de Jeanne la Recluse), à l'église Notre-Dame de Saint-Dizier (orgues), à l'église Saint-Loup de Chappes (retable de la Nativité du XVIII^e siècle), au Musée des Beaux-arts et d'Archéologie de Troyes et au Metropolitan Museum de New York, enfin, pour le célèbre retable en albâtre de la *Dormition de la Vierge* attribué au maître troyen Jacques Juliot (1539)²⁰.



18 Fi. Fonds Lancelot-Brunon.

18 Fi 8300 : Ancienne Abbaye, retable : mariage de la Vierge et Annonciation.

Archives départementales de l'Aube

Trois manuscrits subsistent de la bibliothèque de Larrivour, l'un à Montpellier (*Vitae Sanctorum*), un second à Paris (*Guillelmus de Albaripa* ; *Gaufridus de Altacumba* ; etc.), le dernier à Troyes (*Cassianus, Collationes Patrum*)²¹.

2.3. Historique de la conservation²² :

Confisquées lors de la Révolution française, les archives des établissements ecclésiastiques supprimés sont rassemblées, dès 1796, dans le dépôt de chef-lieu du département.

Cependant, à Troyes, dès 1790, les archives connaissent plusieurs emplacements.

La loi du 5 du 5 novembre 1790, relative à la vente des biens déclarés nationaux, ordonne le « dépôt de leurs registres, papiers, terriers, chartes et tous autres titres quelconques aux archives des districts respectifs, dans un délai de quinzaine. » Inégalement appliqué, le fonds ancien se constitue peu à peu.

Les archives anciennes sont tout d'abord conservées dans une maison louée par le District de Troyes au coin de la rue la Levrette²³ et du Bourg-Neuf²⁴.

En 1794, les archives sont conservées dans les greniers de la Préfecture, dans les anciens bâtiments de l'abbaye de Notre-Dame aux Nonnains.

Malgré l'état du local, les archives y resteront jusqu'en 1849 ; le bâtiment n'étant pas assez solide, les archives seront transférées dans la Halle aux Grains, située non loin sur la place de la Préfecture.

²⁰ *Le Beau XV^e siècle. Chefs-d'œuvre de la sculpture en Champagne* (Collectif). Catalogue de l'exposition éponyme (Troyes, église Saint-Jean-au-Marché, 18 avril-25 octobre 2009), Paris, p.194-197 et p. 278-279.

²¹ Anne BONDÉLLE-SOUCHIER, *Bibliothèques cisterciennes dans la France médiévale. Répertoire des abbayes d'hommes*, Paris, 1991, p. 172-174.

²² Pour en savoir plus sur l'historique et les différents locaux des Archives, se reporter à l'introduction rédigée par Pietresson de Saint-Aubin, *Les Archives de l'Aube, dans l'Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, Série G, tome 3, Troyes 1930, p. I-LV.1930.

²³ Cette rue correspond à l'actuelle rue de Bruneval (nom donné à partir de 1851).

²⁴ Cette rue devient rue du Palais de justice à partir de 1851.

En 1853, un nouveau dépôt spécifique aux Archives est construit sur le quai du comte Henri, sur l'emplacement de l'ancienne église des Jacobins.



54 Fi 272, fonds vues stéréoscopiques- Troyes.
Ancien bâtiment des Archives départementales, quai
du comte Henri à Troyes, utilisé entre 1853 et 1955.

Archives départementales de l'Aube

Mais, ce dépôt se révèle insuffisant, et dès 1909, des dépôts annexes sont ouverts, rue des Terrasses ; et à partir de 1916, différents lieux de l'ancien évêché sont investis.

En 1956, l'ensemble des archives est transféré dans des locaux industriels désaffectés, au 21 rue Étienne Pédron. pour, enfin, être abrité dans un bâtiment dédié, au 131 de la même rue, en 1988.

Les archives font l'objet également de pillages (notamment les chartiers, lors de la Révolution), des incendies, et les parchemins jugés inutiles sont vendus, et ce jusqu'en 1830.

Des destructions ont également lieu pendant la Deuxième Guerre mondiale²⁵. Une partie du chartrier de Larrivour fut conservé dans l'ancien grand séminaire de Troyes où une chambre forte spéciale avait été aménagée pour les pièces jugées les plus importantes²⁶.

Par ailleurs, 9 actes scellés issus du « cabinet Harmand » ont été identifiés comme provenant du chartrier de Larrivour et rattachés à celui-ci²⁷. Il s'agit des actes cotés 4 H 32, n° 3 (Thibaud IV), 4 H 36, n° 6 (Gautier de Chappes), 4 H 40, n° 4, 4 H 41, n° 1 (Henri de Carinthie), 4 H 43, n° 7 et 9 (Mathieu, évêque de Troyes), 4 H 46, n° 3 (Garnier de Traînel), 4 H 48, n° 12 (officialité de Troyes) et 4 H 53, n° 9 (Jacques, abbé de Saint-Martin-ès-Aires).

2.4 Modalité d'entrée :

Saisie révolutionnaire.

3. Zone du contenu et de la structure

3.1 Présentation du contenu

Le champ chronologique de ce fonds d'archives s'étend de 1137 à 1790.

On trouvera, dans ce fonds d'archives, des actes relatifs aux donations, peu de testaments, des documents liés à la gestion foncière du domaine (baux, ventes, échanges de biens) et aux droits

²⁵ Cf. DOHRMANN, Nicolas, « La préservation du patrimoine de l'Aube pendant la Seconde Guerre mondiale », dans 1940. L'empreinte de la défaite. Témoignages et archives. Bertrand FONCK et Amable SABLON DU CORAIL (dir), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 145-158.

²⁶ Nicolas DOHRMANN, « La préservation du patrimoine aubois durant la Seconde Guerre mondiale », *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. CXXXV, 2011, p. 11-23.

²⁷ Au milieu du XIX^e siècle, un bibliothécaire, M. Harmand, s'était constitué une collection de documents (chartes et papiers essentiellement) provenant pour partie des Archives de l'Aube. Il fut poursuivi et contraint de restituer ces pièces en avril 1873 (H. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Affaire Harmand. Rapport à Monsieur le Préfet de l'Aube par l'archiviste du département*, Paris, 1873). Le fonds Harmand est conservé aux Archives départementales de l'Aube à l'intérieur de la sous-série 27 J.

seigneuriaux, ainsi que de nombreux litiges. Ces documents permettent d'appréhender l'importance des propriétés de l'abbaye, mais également le réseau des bienfaiteurs ainsi que son rayonnement géographique.

Il est à noter qu'une partie de l'inventaire concerne les registres du greffe de la justice de Larrivour, principalement au XVII^e siècle. En fin d'inventaire, on trouvera les procès, ainsi que la comptabilité de l'abbaye.

Le chartrier de Larrivour conserve 741 actes originaux des XII^e-XVIII^e siècles au bas desquels 845 empreintes de cire et bulles étaient autrefois appendues, réparties entre 378 empreintes laïques et 467 empreintes et bulles ecclésiastiques. Aujourd'hui, le nombre total d'empreintes conservées est de 226 (49 sceaux laïcs et 177 sceaux ecclésiastiques), soit un taux de conservation plutôt important de 36,5 %²⁸.

On trouvera donc dans cet inventaire l'analyse des pièces scellées inventoriées par Arnaud Baudin. Ces pièces sont numérisées ; elles sont accessibles sur le site internet des Archives départementales de l'Aube (Accueil /Recherches /Documents numérisés /Archives anciennes / Chartes et sceaux de l'Abbaye Notre-Dame de Larrivour) ainsi que sur le site internet, Sigilla, base nationale des sceaux conservés en France (<https://sigilla.irht.cnrs.fr/>).

3.2 Évaluation, tris et éliminations, sort final

Aucun tri, ni élimination n'ont été pratiqués dans ce fonds.

3.3 Accroissement

Aucun accroissement n'est à prévoir.

3.4 Mode de classement

Les archives de l'abbaye de Larrivour ont été réunies et classées par Gustave Duhem, archiviste du Département, dans un répertoire numérique, entre 1930 et 1931²⁹. Le choix a été fait de classer les documents par typologie, puis par localités constituant les propriétés foncières de l'abbaye.

Sommaire

4 H	1 ~ 2	Cartulaires.
4 H	3 ~ 7	Privilèges.
4 H	8 ~ 9	Spiritualité.
4 H	10 ~ 12	Personnel.
4 H	13 ~ 17	Bâtiments et mobilier.
4 H	18 ~ 28	Domaine.
4 H	20 ~ 28	Bois.
4 H	22 ~ 27	Bois : coupes.
4 H	29 ~ 68	Donations et constitution du temporel.
4 H	29 ~ 33	Les comtes de Champagne.
4 H	35 ~ 36	Les seigneurs de Chappes.
4 H	37 ~ 52	Evêques et archevêques.
4 H	37 ~ 50	Les évêques de Troyes.
4 H	38 ~ 42	Henri de Carinthie, évêque de Troyes.

²⁸ Cf le chartrier de l'inventaire sigillographique rédigé par Arnaud Baudin, note 1 : « À titre de comparaison, le chartrier de l'abbaye de Trois-Fontaines, première fille de l'abbaye de Clairvaux, conservé aux Archives départementales de la Marne (sous-série 22 H), possède un taux de conservation de 45,74 % pour la période 1117-1500 (A. BAUDIN, *Inventaire sigillographique du chartrier de l'abbaye de Trois-Fontaines (1117-1500)*, mémoire de DEA, 2 vol. et 1 cédérom, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2002). »

²⁹ Rapports annuels des Archives départementales dans *Rapports et délibérations du conseil général de l'Aube*, 1931.

- 4 H 53 - 68 Seigneurs locaux et donateurs ecclésiastiques.
- 4 H 69 - 71 Temporel.
- 4 H 72 - 192 Temporel : dossiers par localités
 - 4 H 72 Argentolles.
 - 4 H 73 Bar-sur-Seine.
 - 4 H 74 Beaumont
 - 4 H 75 - 81 Bouy.
 - 4 H 83 - 88 Le Chardonneret (commune de Rouilly-Sacey).
 - 4 H 92 - 97 Dosches.
 - 4 H 98 - 100 Droupt-saint-Basle.
 - 4 H 103- 105 Géraudot.
 - 4 H 109-125 Larrivour (commune de Lusigny).
 - 4 H 126-134 Laubressel.
 - 4 H 136-140 Lusigny.
 - 4 H 144-146 Mesnilot (commune de Montiéramey);
 - 4 H 149-162 Nuisement.
 - 4 H 167-171 Thennelières.
 - 4 H 174-183 Troyes.
 - 4 H 184-189 Vaussure (finage de Bouy).
 - 4 H 190 Verrières.
 - 4 H 191 Villechétif.
 - 4 H 192 Rivière-de-Barse.
- 4 H 193 - 224 Justice
 - 4 H 193 - 205 Justice de Larrivour, Greffe : registre.
 - 4 H 206 - 207 Procès-verbaux et droits.
 - 4 H 208 - 224 Procès.
 - 4 H 214 - 224 Procédures diverses et fragments.
- 4 H 225 - 236 Comptabilité.
 - 4 H 226 - 229 Comptes de l'abbaye.
 - 4 H 230 - 232 Revenus et charges.
 - 4 H 233 - 236 Quittances.

4. Zone des conditions d'accès et d'utilisation

4.1 Condition d'accès :

Les documents sont communicables à l'exception de quelques actes très abîmés ou fragiles.

4.2 Conditions de reproduction :

Les documents peuvent être photographiés sans flash. L'utilisation du scanner (même personnel) et de la photocopieuse est interdite.

4.3 Langue et écriture des documents :

Les documents sont écrits en latin, français médiéval, français moderne.

4.4 Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Les documents sont soit enliassés, soit sous forme de registres, ou de pièces isolées. On notera la présence de sceaux et cachets. Certains sont abîmés, partiels et même parfois détériorés.

Pour des raisons de conservation préventive, les documents ne pourront être ni déreliés ni défaits, s'ils sont assemblés par une cordelette, même pour en faciliter la prise de vue.

5. Zone des sources complémentaires

5.1 Existence et lieu de conservation des originaux

Trois manuscrits de l'abbaye de Larrivour sont conservés en France ³⁰:

Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits
Cote : Latin 3011 : *Guillelmus de Albaripa ; Gaufridus de Altacumba...*
Il existe une version numérisée de ce document sur le site Gallica :
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9076534m>

Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier :
Cote : H 22 : *Vitae sanctorum* numérisé et accessible : site internet Initiale, catalogue de manuscrits enluminés. ([Initiale - Manuscrit - Montpellier, BU Médecine, H 22](#))

Médiathèque Jacques Chirac, de Troyes :

Cote : Ms 265 *Cassianus : Collationes Patrum*. Le manuscrit est numérisé et disponible sur le site internet de la médiathèque (https://portail.mediatheque-jacques-chirac.fr/iguana/www.main.cls?surl=search&p=*&recordId=2.560).

5.2 Sources complémentaires

Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits.

Cote NAL 1228 : Cartulaire de l'abbaye de Larivour, diocèse de Troyes. Copie faite par M. Claude, en 1873, d'après le manuscrit original des Archives de l'Aube, dont l'écriture appartient à la première moitié du XIII^e siècle.

Archives départementales de l'Aube

Série H. Fonds d'archives du clergé régulier.

3H. Fonds d'archives de l'abbaye de Clairvaux.

3H 9-10 : cartulaires de l'abbaye de Clairvaux

3 H 9 Girard, seigneur de Durnai, lègue à l'abbaye de Clairvaux, une rente d'un muid de froment à la mesure de Vendeuvre sur sa grange de Mont-Martin. Approbation de Marguerite sa femme, de Jean et de Jaquin ses fils, en présence de l'abbé de Larrivour. 1247.

3 H 9 Evrard, abbé de Larrivour, et Thibaud, chanoine de Saint- Pierre de Troyes, notifient un arbitrage conclu par eux pour mettre fin au procès intenté à l'abbaye de Clairvaux par Robert, évêque de Troyes, par devant les prieurs de Sainte-Croix et de Sainte-Geneviève et le doyen de Notre-Dame de Vitry, au sujet des dîmes noales de Morvilliers. 1233.

3 H 9 Jacques, abbé de Larrivour, et Dreux, abbé de Saint-Loup de Troyes, notifient la vente faite à Clairvaux d'une terre sise à Troyes près de la maison de l'abbaye par Mathieu dit Paalers et Eudes son frère, qui désignent comme pleiges Guiard de Pouille ("de *Appulia*") et Mathieu le corroyeur. Témoins : Jean de Possesse et Thomas, cellériers de Clairvaux, Herbert et Artaud, moines de Clairvaux, Etienne le boucher, Girard, serviteur de l'abbé Dreux, Pierre Bechepois. 1197.

3 H 9 Charte de Gautier, seigneur de Vignory, absolument identique à celle de 1202 (*Wangionis Rivz*, XI), sauf quelques variantes sans intérêt dans les formules finales ce qui justifie l'hypothèse faite pour le n° XI. Témoins : Jacques abbé de Larrivour, Raoul, ancien abbé de Longuay, Raoul de Reims, Roger de Fronville, Boin, prévôt de Châtillon, et Hugues son fils. 1197.

³⁰ Anne BONDÉELLE-SOUCHIER, *Bibliothèques cisterciennes dans la France médiévale. Répertoire des abbayes d'hommes*, Paris, 1991, p. 172-174.

3 H 9 Pierre, prévôt de Troyes, notifie la donation faite à l'abbaye par Thomas d'Isles, de la gagerie engagée par frère Guichard d'Isles, son "*victricus*" ?, à Rémi Chuchart de Troyes, gagerie sise à Croncels, en censives et autres édifices. Témoins : Milon, cellérier de Larrivour, Pierre de Saint-Phal, Salon de Courjusaines, Philippe. Baucent, Jacques "Pitre Moche", Nicolas le concierge. 1204.

3 H 9 Hardouin, abbé de Larrivour, Thierry, abbé de Boulancourt, et Hugues, abbé de Mores, notifient que Barthélemy de Vignory a obtenu l'absolution des violences par lui commises contre l'abbaye de Clairvaux, et qu'il s'est engagé à ne pas attenter à ses droits, le cas échéant, jusqu'à la solution des conflits qui pourraient les séparer par la juridiction ecclésiastique. Témoins : Arnoul, chapelain de Colombé, Bertrand de Provenchères, chevalier, Philippe de Troyes, chevalier ; Léger, prévôt de Bar-sur-Aube ; Etienne, prévôt de La Ferté ; Jean le Fauconnier. 1178.

3 H 10 Haymon, abbé de Larrivour, notifie l'abandon par Renaud d'Avallon, clerc, de toutes ses prétentions sur les terres et autres biens donnés à Clairvaux par son oncle Joubert de Lignol. Témoins : Gui, abbé de Clairvaux, ledit Joubert, Hugues frère dudit Renaud, frère Evrard, prieur de Larrivour, frère Jean de Possesse et frère Thomas de Meaux, cellériers de Clairvaux, frère Guillaume le Bourguignon, moine de Larrivour, Gérard, "familier" de Larrivour. 1193.

3 H 10 Haymon, abbé de Larrivour, notifie l'abandon par Renaud d'Avallon, clerc, de toutes les prétentions qu'il formulait au sujet des biens donnés à l'abbaye par Joubert de Lignol son oncle. 1193.

3 H 10 Raoul, abbé de Larrivour, notifie la donation faite à Clairvaux par Eudes, seigneur de Thoire, à son départ pour Jérusalem, du droit de pâturage sur tout son domaine, notamment à Thoire et à Belan. Approbation de sa femme Ermentrude, de ses fils Hugues et Eudes. 1121-1208.

3 H 10 Raoul, abbé de Larrivour, notifie la donation faite à Clairvaux par Eudes, seigneur de Thoirs, à son départ pour Jérusalem, du droit de pâturage sur tout son domaine, notamment à Thoirs et à Belan. Approbation de sa femme Ermentrude, de ses fils Hugues et Eudes. 1121-1208.

3 H 10 M. évêque de Troyes, rappelle que Eudes "de Leneis" avait donné à Clairvaux tous ses biens au bois de "Laracheria", moyennant un cens de cinq sous ; à sa mort, ce cens échut à Ponce de Fontvannes, son gendre, qui le donna à l'abbaye et confirma la donation de son beau-père. En retour, les religieux reçoivent parmi eux le fils de Ponce. Témoins : Girard, archidiacre, Hardouin, abbé de Larrivour, Jean, prêtre et chanoine ; Gautier le chambrier, Dreux "de Bauchesiaco". 1178.

3 H 10 Charte de Raoul, abbé de Larrivour, qui notifie qu'Herbert de Bayel, pour mettre fin au différend qu'il avait contre Clairvaux au sujet de la dîme de Putigny, a cédé à l'abbaye toutes ses prétentions sur la dîme en question et tous ses biens et ceux de ses hommes outre l'Aube et au finage de Putigny, à l'exception des prés et des vignes. Approbation de ses dits hommes, de sa femme Lucie et de ses fils Guiard et Evrard (ses filles Emeline et Heluis étant déjà mariées et ayant reçu leur dot). Témoins : Evrard, chapelain de Longchamp, Henri de Bar frère de Lambert de Bar, Guibert de Bar, Erard de La Porte. 1202.

3 H 207 Rapports avec les abbayes et monastères cisterciens : Larrivour (diocèse de Troyes) (XVe-XVII^e s.). 1400-1699.

Série EDépôt. Archives déposées des communes de moins de 2000 habitants.

ED 129. Dépôt d'archives de la commune de Dosches.

ED 129 / 1 Usages et biens communaux : copie de titres conservés aux Archives départementales, 1210-1846 : accord entre l'abbaye de Larrivour et Guérin de Méry, 1210 ; donation de 1000 arpents de bois dans la forêt de Dosches par des habitants de Laubressel à l'abbaye de Larrivour, 1233 ; sentence du bailliage de Troyes rendue entre l'abbaye de Larrivour et les habitants de Dosches, Mesnil-Sellières et Laubressel et le seigneur de Dosches au sujet des usages de la forêt, 1498 ; procès-verbal de reconnaissance des usages fait à l'occasion d'un procès survenu entre les habitants et la Commanderie de Troyes, 1687 ; plan des communaux de Dosches, Laubressel et Mesnil-Sellières, 1774.

ED 129 / 4 : Biens communaux, litige contre M. de Chavaudon : titres, 1792-1793 ;

ED 129 / 7 : Forêt de Larrivour : plan. s.d.

ED 190. Dépôt d'archives de la commune de Laubressel.

ED 190/5 : Usages : procès entre les habitants et Jeoffroy Larconier, seigneur, et les religieux de l'abbaye de Larrivour. 1497.

ED 190/19 : Transaction entre l'abbé et l'abbaye de Larrivour au sujet des dîmes (1197), vidimus de 1363.

ED 190/20 : Procès entre Pierre Robelot, curé, et l'abbaye de Larrivour au sujet des dîmes. 1660-1674.

ED 209. Dépôt d'archives de la commune de Lusigny-sur-Barse.

ED 209/ 14 Abbaye de Larrivour, registre des sépultures. 1729 ~1790.

ED 314. Dépôt d'archives de la commune de Ramerupt.

ED 314/530 : Jugement du bailli de Troyes Louis Largentier, baron de Chapelaines, dans un procès concernant les religieux de l'abbaye de Larrivour. 1635.

4 ETP. Fonds de l'Office National des Forêts.

4 ETP 3458 Atlas de la forêt domaniale de Larrivour. s.d.

4 ETP 3459 Atlas de la forêt domaniale de Larrivour. s.d.

4 ETP 3460 Atlas de la forêt domaniale de Larrivour. s.d.

4 ETP 3669 Forêt domaniale de Larrivour-Piney (2 exemplaires). s.d.

4 ETP 3732 Plan de la forêt de Larrivour. s.d.

4 ETP 3733 Plan de la forêt de Larrivour. 1842.

4 ETP 633 Forêts domaniales. Concerne les forêts du Temple, de Beauregard, de Jeugny, d'Essoyes, d'Aumont, de Larrivour, de Fiel et de Clairvaux. 1843-1877.

4 ETP 725 Forêt domaniale de Larrivour. 1841-1853.

Fonds figurés.

8 Fi : Fonds des cartes postales.

8 FI 5809 Lusigny. ~ Moulin et Ferme de Larrivour. (Document numérisé sur le site internet des Archives de l'Aube, rubrique : Documents numérisés /Images de l'Aube : cartes postales et fonds figurés /Cartes postales/ 8 FI 5809).

Fonds d'archives privées

Fonds 1 J - Petits fonds privés et documents isolés entrés par voie extraordinaire

1 J 832 Comptes de recettes et de dépenses de l'abbaye de Larrivour. 1546-1547.

Fonds 8 J. Fonds d'archives du Comte Chandon de Briailles

8 J 215 Dosches. Copie collationnée le 19 janvier 1743 d'un arbitrage exercé le 4 juin 1377 par Jean Paillon, Jean Nochier et Jacques Hodierne, dans un conflit entre les seigneurs et les habitants de Dosches et de Mesnil-Sellieres, et l'abbaye de Larrivour, reproduisant les documents suivants : Chartes de Miles doyen et Maurice archidiacre de Troyes (1210), Nicolas, évêque de Troyes (1233), Clérembaut, sire de Chappes (1233) au sujet des usages de la forêt de Dosches (pièce n° 1), 1210-1377.

Série W. fonds d'archives contemporaines (postérieures à 1940).

1856 W. Conservation des Antiquités et Objets d'Art. – Missions.

1856 W 547 Sécurisation du patrimoine mobilier, objets mobiliers classés. Troyes, retable de Larrivour du musée Vauluisant. 2008.

Indications bibliographiques

57 PL 5 ALANIECE, VALERIE/GILET, FRANCOIS, Morée franque : les seigneurs de Briel en Grèce, 1153-1460, Vie en Champagne, nouvelle série (La), n°43, juillet-septembre 2005, p. 3-14.

BP 4158 ALANIECE, VALERIE/GILET, FRANCOIS *Les templiers dans la forêt d'Orient, Mythe et réalité*, Piney, 2015.

3 PL 141 BAUDIN, ARNAUD, Larrivour, trentième fille de Clairvaux. Origines et constitution du temporel (v. 1137/1140-v. 1235), Mémoires de la Société académique de l'Aube, Tome 139, année 2015, p. 441-466.

BAUDIN, ARNAUD, *Inventaire sigillographique du chartrier de l'abbaye de Larrivour*, Catalogue analytique, sous la direction de Nicolas DOHRMANN, directeur des Archives et du Patrimoine de l'Aube, 2013.³¹

BAUDIN, ARNAUD, « Un évêque cistercien du XII^e siècle face à la mort : Le « testament » d'Alain de Flandre, moine de Clairvaux, abbé de Larrivour et évêque d'Auxerre (1182) », *Cister*, Alcobaca, Associação dos Amigos do Mosteiro de Alcobaca, n° 2, 2019, p. 33-51.

BP 4206 BOUDON-MACHUEL, MARION, Jacques Juliot et la sculpture du XVI^e siècle : question de méthode, dans *Art et artistes à Troyes et en Champagne méridionale. Fin XVe - XVI^e siècle*, p. 270-304, Centre troyen de recherche et d'études Pierre et Nicolas Pithou/Vie en Champagne (La), 2016.

DUHEM, GUSTAVE, Les églises disparues du département de l'Aube. *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aube*, 1933-1934, t. XCVI, p. 21-24.

HB 307 LE CLERT Louis, Les abbayes de l'ancien diocèse de Troyes. Additions et corrections à la Gallia Christiana. Tomes IV et XII, *Bulletin philologique et historique du C.T.H.S.*, 1890, pp. 79-101.

HB 3411 LEROY, THIERRY, La première maison templière d'Occident, 1127-1998, dans *Histoire et images médiévales*, n° 26, juin-juillet 2009, p. 46-52.

BP 3266 PEUGNIEZ, BERNARD, *Routier cistercien, Abbayes et sites. France - Belgique - Luxembourg - Suisse*, Moisenay, 2001.

5 PL 1 PROD'HOMME, JEAN-RENE, Les abbayes cisterciennes de la Champagne méridionale, 1151-1800, *Vie en Champagne* (La), numéro 4 spécial saint Bernard, juillet-août 1953, p. 14-19.

HB 576 ROSEROT, ALPHONSE, Les Abbayes du département de l'Aube. Additions et corrections à la Gallia Christiana (tomes IV et XII). 2e Partie. Abbayes de Clairvaux et de Larrivour. 1152-1786. *Bulletin historique et philologique du C.T.H.S.*, 1890, pp. 150-180.

³¹ Pour une bibliographie relative aux sceaux, se reporter à la bibliographie de catalogue analytique.

HB 577 ROSEROT, ALPHONSE, Les Abbayes du Département de l'Aube, abbayes de Montiéramey, de Bar-sur-Aube (Saint-Nicolas), de Clairvaux et de Larrivour. Tomes IV et XII. [Troisième partie]. 837-1790, *Bulletin historique et philologique du C.T.H.S.*, 1899, pp. 78-91.

BM 1038 ROSEROT, ALPHONSE, *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube). Des origines à 1790*, Troyes, 1948, 4 tomes dont 1 volume de planches.

HB 3556 SANSONNY, CLAUDE, *Montiéramey, Larrivour. Deux abbayes, un même destin*, 2017.